Nations Unies S/PV.5077



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5077e séance

Lundi 15 novembre 2004, à 15 h 30

New York

Président :	M. Danforth	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. Duclos
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

04-60500 (F)

0460500

La séance est ouverte à 15 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Terje Roed-Larsen, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Roed-Larsen à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables. À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Terje Roed-Larsen, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général. Je lui donne maintenant la parole.

M. Roed-Larsen (*parle en anglais*) : Il y a quatre jours, un titan de la politique est décédé dans un hôpital militaire français, à Paris. Il y a trois jours c'est la cérémonie des funérailles de Yasser Arafat qui a eu lieu au Caire, avant son inhumation à Ramallah. Un géant vient de quitter la scène politique mondiale. C'était un géant pour ceux qui le soutenaient, comme pour ceux qui étaient contre lui, pour ses amis comme pour ses ennemis. Son décès marque la fin d'une époque.

Pendant près de quarante ans, Yasser Arafat aura été le chef du peuple palestinien, exprimant et incarnant les aspirations de son peuple comme nul autre. Ce visage bien connu couvert du keffieh non moins fameux symbolisait l'identité et les aspirations nationales palestiniennes, davantage, même, que le drapeau palestinien et l'hymne national. Pour beaucoup de gens, et d'abord pour lui-même, Abu Amar – le vieil homme – ne faisait plus qu'un avec le mot Palestine. Sa personnalité et le territoire avaient fusionné en un tout indissociable, une synthèse. Mais, avant tout, en tant que dirigeant, c'est lui qui aura été à l'origine des institutions qui, aujourd'hui, permettent une transition sans heurt : le Fatah, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'Autorité palestinienne, avec son Président, le Premier Ministre, son Conseil des ministres et surtout, le Conseil législatif démocratiquement élu.

Il y a 30 ans, Yasser Arafat a été le premier représentant d'une organisation non gouvernementale à prendre la parole devant une session plénière de l'Assemblée générale. Un an plus tard, en 1974, l'Assemblée générale adoptait la résolution 3237 (XXIX), qui octroyait à l'OLP le statut d'observateur à l'Assemblée générale et dans le cadre d'autres conférences internationales tenues sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

C'est encore Yasser Arafat qui a conduit les Palestiniens, en 1988, à accepter le principe de la coexistence pacifique entre Israël et un futur Etat palestinien. Son nom restera pour toujours associé à ce fait. Par la suite, le Président Arafat allait franchir un pas de géant vers la réalisation de la vision d'un Etat palestinien coexistant en paix et en sécurité avec Israël, avec la signature des Accords d'Oslo en 1993. Il est tragique qu'il n'ait pas pu voir cette vision concrétisée.

À présent qu'il nous a quittés, les Israéliens comme les Palestiniens et les amis des deux peuples dans le monde entier se doivent de redoubler d'efforts pour permettre la réalisation du droit palestinien à l'autodétermination dans des conditions pacifiques.

L'Organisation des Nations Unies, de concert avec ses partenaires du Quatuor et de la région, doit poursuivre son action pour obtenir la mise en œuvre intégrale de la Feuille de route, entérinée dans la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité. Notre objectif commun doit rester la paix au Moyen-Orient, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité, la fin de l'occupation commencée en 1967, et l'établissement d'un Etat souverain de Palestine, démocratique et viable, coexistant côte à côte avec un Israël vivant en sécurité. Bien que Yasser Arafat n'ait pas vécu assez pour voir réalisés ces objectifs, le monde doit poursuivre à son tour ses efforts pour les atteindre.

Nous adressons nos sincères condoléances à l'épouse du Président Arafat et à sa fillette Zahwa, dont nous partageons la peine. Nos pensées et nos prières

vont également à sa grande famille – le peuple palestinien – dans l'espoir que celui-ci trouvera la force, le courage et la sagesse de regarder vers l'avenir. Il doit maintenant continuer d'œuvrer à la réalisation de ses aspirations par des moyens pacifiques, dans l'intérêt des générations à venir.

Ce sont à n'en pas douter des journées exceptionnellement importantes que nous vivons actuellement au Moyen-Orient. Je suis heureux de pouvoir dire que les dirigeants palestiniens ont bien réagi en engageant avec fermeté les premières étapes d'une transition sans heurt, conformément à la Loi fondamentale. Pour l'essentiel, ils sont parvenus à prévenir tout trouble interne dans les zones sous contrôle de l'Autorité palestinienne.

Je trouve par ailleurs encourageante l'importance de la coordination entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne lors de l'organisation des funérailles du Président Arafat. Je me réjouis tout particulièrement qu'Israël ait autorisé les forces de sécurité palestiniennes à être en armes et que le Gouvernement israélien ait libéré 145 millions de shekel d'arriérés gelés. L'ampleur et le succès de la coordination constatée ces derniers jours rappellent des jours plus anciens et plus heureux et pourraient être annonciateurs d'un nouveau départ, pris non à cause de la disparition du Président Arafat mais plutôt en dépit de la situation très difficile.

Dans un premier temps, les Palestiniens vont devoir organiser et tenir des élections libres et équitables pour élire leur président, et ce, dans les 60 jours, conformément à la Loi fondamentale. Les Palestiniens vont devoir également prendre des mesures visibles, soutenues, ciblées et efficaces sur le terrain pour faire cesser toute violence et toute activité terroriste. Pour sa part, Israël devra, pendant cette période cruciale, s'abstenir de toute mesure de nature à saper la confiance, y compris les activités de peuplement, faciliter les préparatifs et la tenue des élections et prendre des dispositions pour améliorer notablement la situation humanitaire en levant les couvre-feux et en allégeant les restrictions imposées à la circulation des personnes et des biens. Toutes ces mesures doivent être prises en parallèle. Ce n'est qu'ainsi qu'elles pourront se renforcer mutuellement pour permettre au processus de progresser.

Le Moyen-Orient était parvenu à un tournant critique même avant le décès du Président Arafat. Il y a moins de trois semaines, la Knesset israélienne a approuvé l'initiative d'un retrait de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie prise par le Premier ministre israélien, M. Sharon. Cette décision historique prépare la voie à l'évacuation des colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, et ce pour la première fois depuis le début de l'occupation en 1967.

Au milieu des événements remarquables qui se produisent dans la région, je voudrais examiner aujourd'hui le processus de paix d'un point de vue différent. Dans la plupart de nos exposés de ces derniers mois, nous nous sommes concentrés sur les événements et les faits nouveaux sur le terrain, en brossant en général un sombre tableau de violence, de dégradation de la situation et de crise. Ces images reflètent effectivement la triste réalité de la situation sur le terrain, au Moyen-Orient. Cependant, la situation actuelle renferme un potentiel permettant d'envisager un changement de cette réalité. Je voudrais, par conséquent, mettre l'éclairage aujourd'hui sur un tableau plus vaste, qui souligne la distance parcourue par les parties depuis 10 ans et les occasions qui s'offrent encore à elles pour un règlement de leur conflit.

Depuis un siècle, le Moyen-Orient est l'un des théâtres de conflit les plus persistants au monde. Le conflit israélo-palestinien – les membres de ce Conseil le savent mieux que quiconque – est l'une des grandes problématiques diplomatiques les plus importantes que le monde ait connues depuis le milieu du XXe siècle. Au cœur du conflit israélo-palestinien se trouve un différend portant sur des lectures historiques, des aspirations collectives et des identités concurrentes et contradictoires. Pendant une grande partie de son existence, Israël est resté enfermé dans un état de guerre avec l'un ou l'autre de ses voisins et depuis la création du problème des réfugiés, le peuple palestinien, livré à l'incertitude, s'est débattu désespérément pour trouver le chemin d'une existence digne, de l'autodétermination et de l'indépendance.

Pour les Israéliens comme pour les Palestiniens, ce conflit est un combat profondément existentiel. Les Israéliens voient dans ce conflit un combat constant pour leur survie même, une lutte qui ne peut être comprise qu'en fonction de l'expérience d'extermination presque totale vécue par certains des dirigeants israéliens actuels.

Les Palestiniens considèrent ce combat comme une résistance qu'ils mènent chaque jour pour leur identité et contre l'érosion d'une possibilité d'avenir pour leur peuple. En fait les deux parties ont des aspirations similaires – l'autodétermination, la paix, la sécurité et la prospérité. Les deux parties, dans un sens, ont eu des chefs semblables, des chefs de guerre et de paix. L'un d'entre eux était Itzhak Rabin, mort il y a neuf ans ce mois-ci et qui a payé de sa vie les mesures audacieuses et courageuses qu'il avait prises en faveur de la paix. L'autre de ces chefs est Yasser Arafat qui a dirigé les Palestiniens dans la guerre et dans la paix et qui n'a pas pu voir se réaliser la paix et l'autodétermination.

Les aspirations des Israéliens et des Palestiniens sont depuis longtemps compromises par la violence et la crise. Depuis septembre 2000, le processus de paix recule. Environ 3 895 Palestiniens et 983 Israéliens ont été tués. Plus de 36 620 Palestiniens et 6 360 Israéliens ont été blessés. Nombre des premiers acquis ont été érodés.

La violence des quatre dernières semaines montre clairement le cycle en place depuis septembre 2000, en particulier depuis cette dernière année. Des extrémistes et militants palestiniens organisent et mènent des attentats-suicide et d'autres actes de terreur contre des civils israéliens, comme ils l'ont encore fait le 1er novembre, tuant trois personnes à Tel-Aviv et en blessant bien davantage. Des militants palestiniens ont également lancé des roquettes Kassam et des obus de mortier contre des villes en Israël même, ainsi que contre des cibles israéliennes dans le territoire palestinien occupé. Il y a malheureusement des enfants parmi les victimes – comme cela a été le cas en juin dernier, lorsqu'un enfant de 4 ans a été tué par une roquette Kassam tirée sur Sderot, ou fin septembre, lorsque deux enfants de 2 et 4 ans ont été tués par une autre roquette Kassam lancée sur la ville. Comme nous le disons ici depuis des mois – et je le répète – l'Autorité palestinienne se doit, en vertu de la Feuille de route et du droit international, d'empêcher de telles attaques, de faire tout son possible pour mettre un terme à la violence et pour traduire en justice les coupables d'actes de terrorisme. Rien ne saurait justifier la terreur.

Israël poursuit la pratique illégale des assassinats ciblés, y compris dans des zones à forte densité de population où il existe des risques élevés de dommages dits collatéraux. Autre exemple d'exécution extrajudiciaire : Israël a assassiné un haut dirigeant du Hamas et son adjoint dans la bande de Gaza le 21 octobre. Israël doit cesser de recourir à ces assassinats ciblés. Les opérations et incursions militaires d'Israël dans le territoire palestinien occupé font également craindre un recours disproportionné à la force et aux punitions collectives par la destruction de biens et d'infrastructures civils.

Il est troublant de constater que souvent, le nombre des victimes civiles, en particulier les enfants, est élevé. Les 24 et 25 octobre, Israël a mené une opération militaire à Khan Younis qui a fait 16 morts parmi les Palestiniens, dont un enfant de 11 ans. Le 28 octobre, à Khan Younis, une fillette de 9 ans a été atteinte par une balle alors qu'elle se rendait à l'école. Le 30 octobre, un garçon de 12 ans a été abattu par balle dans un camp de réfugiés en Cisjordanie, à Djénine, où des soldats israéliens ont mené des opérations pendant plusieurs jours à partir du 27 octobre.

Israël doit, en vertu du droit international et en tant que puissance occupante, protéger les civils palestiniens, en particulier les enfants, et doit préserver les biens civils. Israël a le droit de se défendre, mais il doit exercer ce droit dans le strict respect du droit international.

La violence et la terreur, et l'absence de confiance mutuelle, ont renforcé la conviction, de part et d'autre, que chaque camp lutte pour sa survie et son existence mêmes. À bien des égards, les opposants à la paix ont vaincu tous ceux d'entre nous qui souhaitent la paix et y croient. Le moment est venu de leur retirer le contrôle de la situation et de prendre les rênes.

La nécessité d'agir ne saurait être plus claire. L'économie palestinienne est au bord de l'effondrement. Les conditions de vie des Palestiniens se sont énormément détériorées. Déjà, à la fin de 2001, leur situation était pire qu'elle ne l'avait été depuis 1967. Nous pensions alors qu'elle ne pouvait pas empirer, mais nous nous sommes trompés. La situation, que la Banque mondiale a décrite cette année comme étant l'une des pires récessions de l'histoire moderne, menace de prendre des proportions désastreuses. La pauvreté, qui est généralisée, continue d'augmenter, de même que le chômage. Les revenus de l'Autorité palestinienne continuent d'être bien en deçà des niveaux de dépenses. L'Autorité palestinienne est le principal employeur des Palestiniens, une proportion

importante de la population dépendant des salaires qu’elle verse. Une assistance des donateurs accrue et continue sera essentielle pour maintenir à flot l’Autorité palestinienne qui a besoin d’un appui urgent, en particulier en cette période difficile que connaît le territoire palestinien.

L’Autorité palestinienne continue de subir d’énormes pressions. J’ai cependant été encouragé par l’évolution récente de la situation. Par rapport au début de l’année, lorsque j’ai dit au Conseil, dans mon exposé de juillet, que la paralysie de l’Autorité palestinienne était incontestable et que la détérioration de l’ordre public dans les zones palestiniennes se poursuivait, la situation est restée dans l’ensemble calme et sous contrôle depuis que le Président Arafat est parti à Paris se faire soigner, et depuis sa disparition.

Toutefois, il existe une possibilité d’effondrement total de l’ordre public, en plus d’un écroulement d’une économie fragile et d’une désintégration des institutions de l’autonomie palestinienne. L’échange de tirs entre des Palestiniens armés et masqués et les gardes du corps d’Abou Mazen, qui ont fait deux morts hier, rappellent hélas combien la situation est précaire.

Cela fait ressortir la nécessité d’une aide immédiate et soutenue. Les donateurs doivent appuyer financièrement l’Autorité palestinienne. Israël doit également jouer son rôle. Le bouclage, aujourd’hui totalement réimposé sur tout le territoire palestinien, est la raison principale de la crise économique et humanitaire actuelle et constitue donc une cause importante d’instabilité.

Compte tenu de ces circonstances, la capacité des organismes des Nations Unies et de la communauté internationale d’acheminer une assistance humanitaire vitale et de mettre en œuvre des programmes de développement est désormais plus cruciale que jamais. Malheureusement, l’accès à une aide humanitaire extrêmement urgente et l’acheminement de cette dernière, en particulier à Gaza, sont devenus de plus en plus difficiles ces derniers mois, ce qui a de graves conséquences. Des mesures positives visant à remédier à la situation ont été prises récemment, mais elles sont bien loin de répondre à nos attentes. Il reste encore beaucoup à faire.

Malgré la situation difficile qui règne dans les zones palestiniennes, et en dépit de la violence, de la terreur et de la crise économique, humanitaire et politique, nous savons qu’il est possible de modifier les conditions que connaît le Moyen-Orient. Un règlement complet du conflit contribuerait considérablement au renforcement de la paix et de la stabilité dans les autres zones de la région et en fait, dans le monde entier. Malgré les très nombreuses difficultés, les parties sont bien plus proches de ce but que notre perception actuelle de la situation pourrait nous le laisser croire.

Tant du côté israélien que du côté palestinien, l’appui à la réconciliation, à la paix et à la coexistence n’a rien perdu de sa force au cours de la dernière décennie. En effet, il y a eu ce que l’on pourrait appeler une révolution culturelle aussi bien chez les Israéliens que chez les Palestiniens ces dix dernières années. Je me souviens très bien de la controverse que provoquait il y a quelques années seulement en Israël le fait de parler d’un État de Palestine. Comme me l’a dit un membre de la Knesset : « Il y a quelques années, murmurer les mots ‘État de Palestine’ aurait entraîné votre expulsion de presque tous les bureaux de la Knesset, mais aujourd’hui, c’est à peine si cela provoque une réaction.».

Je me souviens également combien il était impopulaire de parler aux Israéliens des frontières de 1967, et pendant longtemps, il était presque inconcevable de proposer l’évacuation des colonies de peuplement israéliennes. Aujourd’hui, le Premier Ministre israélien a fait sienne la vision d’une fin de l’occupation qui a commencé en 1967, et il est le premier dirigeant israélien à avoir entrepris un démantèlement à grande échelle des colonies de peuplement à Gaza et dans certaines parties de la Cisjordanie. Il ne faudrait pas sous-estimer la signification politique qu’a en Israël la démolition de ces vieux tabous.

D’après les sondages d’opinion publique, en 1993, seulement un tiers des Israéliens étaient favorables à la création d’un État palestinien. Le soutien des Israéliens à la création d’un État palestinien n’a cessé d’augmenter tout au long des années qu’a duré le processus d’Oslo, pour atteindre 50 % en 1997 et 56 % en 1999. Même l’éclatement de la deuxième Intifada en septembre 2000 n’a pas renversé la tendance. Alors qu’en 2002, plus de 49 % de l’opinion publique israélienne approuvait la création d’un État palestinien, en 2003, ce chiffre a grimpé à 59 % avec la présentation de la Feuille de route du Quatuor. De même, un grand pourcentage d’Israéliens sont restés inébranlables dans leur soutien aux

négociations pour régler le conflit, malgré la persistance des violences. En septembre 2004, plus de deux tiers des Israéliens appuyaient les négociations de paix et seulement 27,1 % y étaient opposés. Je dirais que cette évolution de la perception publique israélienne constitue ni plus ni moins une révolution culturelle, une mutation fondamentale, radicale et massive de l'attitude publique.

Des mutations tout aussi importantes se sont également produites dans le camp palestinien. En septembre 1993, après la première Intifada, qui a duré près de six ans, les Palestiniens nourrissaient de grands espoirs, comme en témoigne le fait que 65 % des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza soutenaient le processus d'Oslo. Une proportion tout aussi élevée de Palestiniens pensaient que le processus de paix contribuerait à améliorer leurs conditions économique dans les territoires occupés. Malgré l'incertitude et la déception observées en 1994, où la proportion de la population palestinienne favorable aux violences est montée à 57 %, le soutien palestinien au processus de paix n'est jamais tombé sous la barre des 60 % entre 1996 et 1999. En septembre 1999, il avait même atteint 75 % et n'est jamais repassé sous les 50 % au cours des quatre dernières années.

Bien que cela soit difficile à constater dans les conditions actuelles, ces conclusions confirment que d'importants progrès ont été accomplis depuis 1993. Il y a 12 ans, à Oslo, nous avons mis en route une expérience qui consistait à réunir les deux peuples pour qu'ils puissent trouver des moyens de construire l'avenir ensemble. Cet avenir commun a pu être en grande partie esquissé et défini, même s'il semble désormais que nous soyons encore loin de le concrétiser.

Les Israéliens, les Palestiniens et la communauté internationale ont travaillé en étroite collaboration pendant la majeure partie de ces années qu'a duré le processus de paix. Nous avons tous œuvré ensemble à la création de l'Autorité palestinienne en 1994 et, ensemble, nous avons vu la mise en place des principales institutions palestiniennes, non seulement celles de l'Autorité palestinienne, mais aussi celles de la société civile palestinienne et de la coopération israélo-palestinienne. Si certaines des institutions palestiniennes ont été entachées par des erreurs de gestion et par un manque de transparence, d'autres ont réussi à fournir des prestations essentielles aux Palestiniens, tandis que d'autres, encore, ont commencé à occuper un espace politique indépendant en faveur du développement palestinien.

Les progrès étaient réels et incontestables. Certes, il restait énormément à faire, et c'est manifestement toujours le cas, mais beaucoup avait été accompli, et encore plus que nous le pensons, à présent que tant de choses ont été anéanties.

Ce que l'on a reproché le plus souvent et le plus vigoureusement au processus d'Oslo, c'est qu'il n'avait pas défini de but ultime; il n'avait pas défini l'objectif final du processus. Comme d'aucuns l'affirment, parfois à juste titre, cela a rendu le processus vulnérable aux interruptions, aux interprétations erronées et au manque d'imagination. Bien évidemment, les attentats-suicide à la bombe contre les villes israéliennes en 1994, en 1995 et les années suivantes, le régime des bouclages empêchant les Palestiniens de circuler en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et la réduction de l'emploi palestinien en Israël, la progression sans entrave des colonies israéliennes, tout cela a contribué à faire dérailler le processus au demeurant fragile. C'est ainsi que la dynamique a été progressivement enrayée.

Mais ceux qui reprochent au processus d'Oslo d'être progressif et de remettre à plus tard les décisions concernant les questions les plus complexes parlent sans connaître la réalité sur le terrain. Il n'y avait pas d'autre choix que d'avancer à pas comptés et prudents. Aujourd'hui, nous avons tendance à oublier tout ce qui avait été accompli. Aujourd'hui, la communauté internationale dispose, à travers la Feuille de route, fruit des accords passés, d'un projet collectif précis pour mettre fin à l'occupation qui a commencé en 1967. Nous disposons d'un projet clair pour régler le conflit en concrétisant la vision de deux États, celui d'Israël, indépendant, souverain et démocratique, et d'une Palestine d'un seul tenant, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité. En 1993, ce projet était flou. Il était alors impossible de définir des objectifs finals qui auraient tant soit peu répondu aux préoccupations des deux peuples. Si nous avions essayé de commencer par la fin, nous n'aurions carrément rien commencé.

À l'époque, l'approche progressive, du pas à pas, était dictée par la nécessité. Or, cette tactique a payé, au moins jusqu'en 1999. C'est peut-être l'un des plus grands aboutissements du processus d'Oslo qui a modifié les principes de base, les perceptions, les attitudes et les idéologies des deux camps. Au fil des

années, le processus de paix n'a cessé de rallier des soutiens au sein des deux peuples au fur et à mesure qu'alternaient l'affrontement et la perspective d'un avenir commun. Le processus de paix qui dure depuis maintenant 10 ans a changé les attitudes, ce qui, là encore, a non seulement permis d'arrêter un but final, mais aussi de rallier un soutien populaire majoritaire dans les deux camps.

En 2000, 70 % des Israéliens et 60 % des Palestiniens se sont dits favorables au processus d'Oslo. Alors que les conditions sociales et économiques s'amélioraient de façon notable en Cisjordanie et à Gaza, de concert avec l'optimisme, la violence ne cessait de reculer. Par exemple, alors que le nombre des Israéliens tués dans les attentats-suicide oscillait entre 40 et 50 en moyenne dans les trois années qui ont suivi l'Accord d'Oslo, il était tombé à 24 en 1997 et à zéro en 1998 et 1999.

L'amélioration constante du contexte socioéconomique, aussi bien en Israël qu'en Cisjordanie et à Gaza, a engendré un cercle vertueux marqué par l'optimisme. L'économie israélienne s'est envolée, avec les investissements directs étrangers battant record sur record année après année et le pays sortant de l'isolement pour s'ancrer profondément sur les marchés mondiaux. D'aucuns diront que seul le processus de paix a rendu possible ce phénomène. Bien qu'elle ait ralenti après 1996, l'activité économique a renoué avec la croissance à partir 1999 : sa progression rapide durant les 9 premiers mois de 2000 lui a permis d'enregistrer un taux de croissance de 7,5 % au cours de l'année. Pour sa part, l'économie palestinienne, auparavant pénalisée par la création de nouvelles frontières entre les zones autonomes et celles sous occupation israélienne, a affiché un taux record de croissance. En 1996, et pendant trois années consécutives, l'économie palestinienne a été marquée par une croissance soutenue. Le taux de pauvreté a chuté, passant de 50 % à 21 % en septembre 2000. Le taux de chômage a lui aussi diminué, passant de 30 % en 1997 à 13,3 % en 1999. Les revenus ont augmenté, en termes réels, d'environ 9 % en moyenne entre 1997 et 1999. L'Autorité palestinienne ayant gagné en vitalité fiscale, elle a engrangé un petit excédent en 1999, rendant un temps inutile tout appui extérieur au budget.

Mais à ce moment-là, la confiance commençait déjà à s'étioler entre les Israéliens et les Palestiniens, ce qui a du même coup stoppé les progrès économiques, sociaux et politiques. Nous ne connaissons que trop bien la crise économique et humanitaire qui est apparue dans le territoire palestinien. Même l'économie israélienne, pourtant bien mieux placée, a plongé dans la crise et n'en est d'ailleurs toujours pas ressortie. En fait, il est peu probable qu'elle se redresse complètement si le conflit se poursuit.

Au fur et à mesure que la confiance s'étiolait, le dialogue s'enlisait. La mise en place des institutions palestiniennes destinées à étayer la confiance, le dialogue et le progrès économique a amorcé un déclin. Après septembre 2000, le recours à la force et à la terreur a fait voler en éclats le peu de confiance qui restait entre les Israéliens et Palestiniens qui croyaient en leur volonté réciproque d'avancer réellement sur la voie d'un avenir commun. Du même coup, pratiquement tous nos espoirs se sont envolés.

Le recours à la force par Israël, les exécutions extrajudiciaires, le lancement fréquent d'opérations et d'incursions militaires, la réoccupation temporaire des zones sous administration palestinienne, les démolitions de maisons, les bouclages, les restrictions de déplacement, l'installation de nouveaux postes avancés et l'expansion des colonies, la construction de la barrière et la réclusion du Président palestinien à l'intérieur de sa résidence pendant plus de deux ans, tout cela a convaincu les Palestiniens qu'Israël ne croyait pas en la paix et qu'en fait, il n'en voulait pas.

Le recours à la violence et à la terreur pratiquées sans discernement contre les civils; l'incapacité à juguler la terreur; l'incitation et la détermination constante de certains d'éliminer l'État d'Israël et de libérer toute la Palestine historique; l'incapacité d'instituer des réformes et d'adopter des normes appropriées de gouvernance, de transparence et de responsabilité : tous ces facteurs ont poussé les Israéliens à croire que les Palestiniens n'étaient pas prêts pour la paix et n'étaient pas disposés à vivre dans une coexistence pacifique.

Aucune des deux parties n'avait le sentiment d'avoir un partenaire de paix.

Le soldat et homme politique israélien, Moshé Dayan avait déclaré jadis : « Si vous voulez la paix, ne parlementez pas avec vos amis, mais avec vos ennemis ». Plus de quatre ans de violence, de détérioration et de crise ont fini par laisser des traces. Si les quatre dernières années nous ont appris quelque

chose, c'est que la terreur, si répréhensible sur un plan moral, ne rapproche pas un dirigeant ou son peuple de leurs objectifs mais, au contraire, les éloigne de la réalisation de leurs aspirations. Il n'existe pas de solution militaire au conflit. Tôt ou tard, il faudra amorcer un nouveau départ, en abandonnant la violence et la terreur et en adoptant des moyens pacifiques. La débâcle du processus d'Oslo n'est pas irrévocable. Les principes qui le sous-tendent restent valables.

J'ai moi-même fermement foi en ces principes. Envisageons pendant un moment trois solutions de rechange fondamentales permettant de poser la problématique de la paix au Moyen-Orient. Il s'agit d'un règlement prévoyant un État unique; d'un règlement prévoyant des États multiples – où ce qui reste de la Palestine historique est divisé et transféré aux États voisins; ou encore d'un règlement prévoyant deux États. Le règlement prévoyant un État unique aussi bien que celui qui prévoit des États multiples n'aboutiront à rien si ce n'est à des conflits perpétuels dans la région. Ils ne sont pas à même de répondre aux aspirations fondamentales de l'une ou de l'autre partie. Un règlement prévoyant un État unique pourrait satisfaire en grande partie les plus ardents désirs des Palestiniens, sans pour autant répondre à l'exigence essentielle d'Israël, qui est de maintenir son autodétermination et sa souveraineté. Un règlement prévoyant des États multiples peut par ailleurs satisfaire nombre d'ambitions fondamentales israéliennes, sans pour autant répondre à la principale aspiration du peuple palestinien, à savoir l'autodétermination et la souveraineté.

Seul un règlement prévoyant deux États peut nous offrir un moyen viable de résoudre ce conflit. La communauté internationale considère depuis longtemps que seul un règlement du conflit donnant tant aux Israéliens qu'aux Palestiniens le moyen de satisfaire leur profond désir d'autodétermination, d'indépendance et de sécurité, à l'intérieur de frontières internationalement agréées et reconnues est susceptible d'aboutir à une paix viable et durable au Moyen-Orient. Cette paix durable ne sera possible que si au bout du compte, l'occupation qui a commencé en 1967 se termine et fait place à la coexistence de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité. On ne peut atteindre cet objectif qu'autour d'une table de négociations, en parfaite coopération avec la communauté internationale et le Quatuor, et non par des actes de terrorisme, de violence ou la subjugation. Telle est la vision adoptée par le Président des États-Unis George W. Bush dans son allocution du 24 juin 2002, vision qui a été consacrée dans l'initiative de paix arabe du Prince héritier Abdullah, adoptée lors du Sommet arabe à Beyrouth et appuyée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1397 (2002). Cette vision demeure valide et constitue notre objectif commun.

Je voudrais m'expliquer : les principes fondamentaux sous-tendant le processus d'Oslo demeurent aujourd'hui valables et d'actualité. Il s'agit des principes fondamentaux terre contre paix, fondés sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité; de la fin de l'occupation; du rejet de la violence et du terrorisme; de la nécessité pour les deux parties de vivre en sécurité; d'une solution juste et agréé pour régler le sort des réfugiés; et du droit naturel d'Israël à la légitime défense et à exister dans la sécurité. Ces principes guident la position partagée par ce Conseil, le Président Bush et la Ligue des États arabes; ils façonnent et inspirent l'instrument clef que nous avons élaboré et cherché à mettre en œuvre au cour de l'année écoulée, à savoir la Feuille de route, présentée aux Israéliens et aux Palestiniens en 2003 et adoptée par ce Conseil par sa résolution 1515 (2003).

Israël doit être pleinement reconnu et recevoir des garanties réelles et permanentes quant à sa propre sécurité, en étant à l'abri des attentats et des menaces d'attentats. Les Palestiniens doivent obtenir une indépendance réelle et permanente, concrétisée par la création d'un État palestinien viable et en sécurité, sur des terres occupées par Israël durant la guerre de 1967, en exerçant un contrôle économique sur ses propres frontières. Dans le cadre du processus menant à la réalisation de ces objectifs, il est nécessaire, comme le souligne la Feuille de route, de démanteler les colonies israéliennes de peuplement, de procéder à une réforme des institutions palestiniennes, à un relèvement de l'économie palestinienne et à une réfection de son infrastructure.

Si les principes demeurent inchangés, les mécanismes de mise en œuvre sur un plan pratique sont aujourd'hui très différents, comparés aux premiers jours du processus d'Oslo. Presque tous sont d'avis que nous devons à présent commencer par la fin : nous devons nous entendre sur le moment où le conflit doit cesser et en être convenus avant d'entreprendre quoi que ce soit. Une fois que nous serons d'accord sur une

forme finale, nous pourrons en appliquer les éléments par étapes. Nous devons néanmoins savoir où nous allons. Dans ce contexte, il importante avant tout que nous définissions clairement notre objectif final, au-delà du concept que nous avons déjà formé, tout en continuant de nous engager sur la voie que nous nous sommes tracée.

Deuxièmement, rompant avec le principe du bilatéralisme facilité sur le plan international, qui a caractérisé le processus d'Oslo, du moins pendant les premières années, les principes qui sous-tendent un règlement du conflit ne peuvent être introduits que par la communauté internationale, comme c'est le cas pour la Feuille de route. Les détails doivent être négociés et mis en œuvre par les parties, mais nous pouvons apporter notre aide et esquisser les dernières étapes de la voie que nous avons tracée.

Troisièmement, tous les accords doivent être garantis par la communauté internationale, et les garanties doivent être stables et réelles. Israël doit savoir que s'il parvient à un accord final, il faut que cet accord soit réellement final et qu'il n'y ait plus de conflit ni de menace de conflit : plus de revendications et plus de rejet. Les Palestiniens doivent savoir que les mesures préalables à la conclusion d'un accord vont réellement aboutir à un accord; que leurs acquis ne seront pas réduits à néant; qu'ils peuvent commencer à planifier et à compter sur leur propre avenir.

On ne s'est pas privé de dénoncer la débâcle de la Feuille de route et l'incapacité du Quatuor face à la crise économique et politique persistante. Je crois au contraire que le Quatuor conserve sa vitalité et sa pertinence, grâce à un dosage exceptionnel de légitimité, de force politique et de puissance financière et économique, cautionné par la Fédération de Russie, l'Union européenne, les États-Unis et l'ONU. Grâce au consensus, ce sera l'outil le plus efficace et le plus opérationnel de la communauté internationale dans le meilleur intérêt des parties et de la paix. La Feuille de route, en tant que plan accepté par les deux parties pour trouver une issue à la violence actuelle demeure tout aussi valable. En fait, le double mécanisme de la Feuille de route et du Quatuor est aujourd'hui plus important que jamais, et la mise en œuvre de la Feuille de route demeure notre principal objectif à ce stade.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, la mise en œuvre de l'initiative de retrait préconisée par le Premier Ministre Sharon et l'évacuation des colonies de peuplement à Gaza et dans le nord de la Cisjordanie offrent une occasion de relancer le processus de paix et d'avancer rapidement en vue d'appliquer les principes que je viens d'énoncer. Pour atteindre ce but et, comme nous l'affirmons depuis longtemps, le redéploiement israélien doit être coordonné avec l'Autorité palestinienne et le Quatuor; être total et complet et aboutir à la fin de l'occupation de Gaza; s'accompagner de mesures semblables en Cisjordanie; et être tout à fait conforme à la Feuille de route. Ceci n'est pas seulement possible, c'est une attente réaliste.

Dans son discours précédant le vote historique de la Knesset sur son initiative, le Premier Ministre Sharon a déclaré clairement et sans équivoque qu'il soutenait la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et « la création d'un État palestinien aux côtés de l'État d'Israël ». Il a également clairement réitéré qu'il est décidé à « faire des compromis douloureux pour mettre fin au conflit malfaisant qui oppose ceux qui se disputent cette terre », et qu'il fera tout son « possible pour amener la paix ».

Les déclarations du Premier Ministre Sharon, de même que le vote de la Knesset, attestent de ce qu'il s'agit d'une occasion irremplaçable pour la communauté internationale de s'engager activement afin de relancer le processus de paix. À bien des égards, l'initiative de M. Sharon tend à aller plus loin que les Premiers Ministres israéliens précédents n'avaient osé le proposer. Elle ne représente rien de moins qu'une suite programmatique du processus d'Oslo, qui a vu un certain nombre de phases et d'étapes de redéploiement israélien. À cet égard, la mise en œuvre du retrait israélien n'est rien d'autre qu'une étape logique par laquelle il faut passer pour avancer vers la paix. Elle a le potentiel de faire avancer le processus de manière significative, si la communauté internationale et les Palestiniens sont activement impliqués et s'ils y contribuent.

Une autre prochaine étape logique est le règlement complet du conflit arabo-israélien au niveau régional, ainsi qu'envisagé par l'initiative de paix arabe du Prince héritier saoudien Abdullah.

Au niveau régional, également, on a réalisé bien davantage que nous ne le réalisons aujourd'hui. Lors d'une étape importante, les troupes israéliennes se sont retirées du sud du Liban en mai 2000. En juin de la même année, le Secrétaire général a indiqué qu'Israël

avait retiré ses forces de tout le territoire libanais, conformément aux résolutions 425 (1978) et 426 (1978). Le Conseil a approuvé ce dénouement dans la déclaration présidentielle (S/PRST/2001/21) du 18 juin 2000. Le processus précédant et suivant le retrait israélien du sud du Liban, le tracé par l'ONU de ce que l'on appelle la Ligne bleue – la ligne de retrait qui sépare l'État d'Israël de la République libanaise – et la confirmation du caractère complet du retrait israélien, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ont constitué un précédent important pour l'avenir.

Au niveau du conflit israélo-palestinien, en revanche, les conditions sont loin d'être parfaites. Une situation généralement tendue, mais relativement calme, a prévalu le long de la Ligne bleue, à l'exception de violations préoccupantes des deux côtés de la Ligne. Israël a effectué des survols fréquents, en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale libanaise. Nous avons à de nombreuses occasions invité les autorités israéliennes à cesser ces survols. Du côté libanais de la Ligne bleue, des violations ont été perpétrées par le Hezbollah et d'autres éléments armés, présentant un risque mortel et, parfois, entraînant des morts et des blessés. Plusieurs de ces attaques ont eu lieu dans le secteur des fermes de Chebaa, que le Gouvernement libanais, contrairement aux décisions et aux résolutions du Conseil de sécurité, insiste à considérer comme territoire libanais.

Plus récemment, d'autres violations de la Ligne bleue ont eu lieu. Le 28 octobre, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a signalé que des éléments armés palestiniens basés au Liban ont lancé au-delà de la Ligne bleue dans le territoire israélien une roquette, qui a explosée aux environs de Shlomi. Aujourd'hui, des informations ont fait état d'un incident semblable, sur lequel la FINUL est actuellement en train d'enquêter. Dans un nouvel incident préoccupant, le 7 novembre, un drone a été lancé depuis le côté libanais de la Ligne bleue dans l'espace aérien israélien. Des informations indiquent que ce drone a survolé le territoire israélien avant de regagner le sud du Liban et d'atterrir dans la zone de Naqoura. Nous avons à plusieurs reprises invité le Gouvernement libanais à exercer son autorité sur l'ensemble de son territoire, en pleine conformité avec des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 425 (1978), 426 (1978), 1310 (2000) et 1559 (2004).

Pour ce qui est du dialogue israélo-syrien, les parties ont à plusieurs reprises évoqué la paix au cours des 10 dernières années. Le Président Assad a, à plusieurs reprises, tendu la main à Israël, l'invitant à des pourparlers de paix. De tels dialogues pourraient contribuer de manière significative à la stabilité et à une amélioration du climat dans la région. Cependant, les négociations entre Israël et la Syrie demeurent suspendues. Les intérêts, cependant, demeurent inchangés. Afin de réaliser notre objectif commun, l'avènement d'une paix juste, durable et totale au Moyen-Orient, il est vital que les parties reprennent les négociations. Avec notre aide, les Israéliens et les Syriens doivent agir en vue de revenir à la table de négociation afin d'appliquer pleinement les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) pour réaliser la paix dans la région.

Le Conseil est le point de référence principal pour la paix au Moyen-Orient. Ses décisions ont défini les paramètres de base pour la paix et le processus pour réaliser celle-ci dans la région. Dans mon exposé d'aujourd'hui, j'ai fait référence à plusieurs résolutions de ce Conseil. Les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) définissent les principes fondamentaux pour la paix au Moyen-Orient, que j'ai énoncés tout à l'heure : principe de l'échange de territoires contre la paix, le principe de la fin de l'occupation et le principe d'une vision de deux États afin de réaliser la paix dans la région. La résolution 1515 (2003) décrit la route que nous avons tracée conjointement et que nous continuons à suivre dans notre recherche de la paix entre les Israéliens et les Palestiniens.

Ces résolutions posent les bases de la paix au Moyen-Orient. L'engagement continu du Conseil devra guider toute revitalisation du processus de paix dans la région. En effet, il n'y a pas – et il ne saurait y avoir – de futur pour la paix au Moyen-Orient sans le Conseil.

Dans mon exposé aujourd'hui, j'ai cherché à éclairer d'une lumière différente la réalité au Moyen-Orient. Je ne souhaite pas prétendre que la réalité qui prévaut au Moyen-Orient n'est pas sinistre. Je souhaite en revanche souligner aujourd'hui que l'espoir demeure et que les possibilités existent.

L'exposé d'aujourd'hui est également le dernier que je fais en ma qualité de Représentant spécial du Secrétaire général dans la région. Je ne voudrais pas le terminer sans remercier tous les membres de ce Conseil de leur hospitalité et de leur appui sans faille durant

mes années de service. Cela a toujours été un plaisir, et un réel honneur, que d'être l'invité du Conseil.

Enfin, je voudrais également saisir cette occasion pour remercier mon équipe et tous les organismes des Nations Unies dans la région pour leur dévouement et leur ardeur au travail au nom de la paix, de la réconciliation et du développement au Moyen-Orient. Je voudrais également exprimer ma gratitude et ma reconnaissance pour l'appui et la coopération sans faille des gouvernements de ma zone de mission – Israël, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et le Liban – de même que les représentants du peuple palestinien. Je voudrais exprimer ma gratitude et ma profonde reconnaissance à nos collègues du Quatuor et à la communauté internationale dans son ensemble, qui nous ont soutenus et aidés en paroles et en actions ainsi qu'en moyens financiers.

Dans l'esprit de l'exposé, j'ai fait aujourd'hui, un exposé qui met l'accent sur ce qui est possible dans ces temps difficiles, plutôt que de me concentrer uniquement sur la détérioration et sur la crise, qu'il me soit permis de terminer sur une citation de l'*Ulysse* de Tennyson :

« Venez mes amis
Il n'est pas trop tard pour partir en quête
D'un monde nouveau
Car j'ai toujours le propos
De voguer au-delà du soleil couchant
Et si nous avons perdu cette force
Qui autrefois remuait la terre et le ciel,
Ce que nous sommes, nous le sommes,
Des coeurs héroïques et d'une même trempe
Affaiblis par le temps et le destin,
Mais forts par la volonté
De chercher, lutter, trouver, et ne rien céder. »

Que notre force et notre volonté cherchent, luttent trouvent, et ne cèdent rien pour la paix au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Roed-Larsen de son exposé complet. Je voudrais le féliciter pour sa mission en tant qu'envoyé. Il a été impliqué dans les négociations de paix israélo-palestiniennes pendant plus d'une décennie, et sa compétence et son dévouement sont reconnus de tous.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 30.